



BULLETIN
de la
SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE
du LIMOUSIN



TOME V
Février 1998

TABLE DES MATIERES

LE MOT DU PRESIDENT René FREDON	3
HISTOIRE DE L'OR Joël GROSGOGÉAT	3
L'APPORT DE LA RENAISSANCE A LA NUMISMATIQUE Laurent ROY	6
VOL DE DENIERS EMBOITES Jacques VIGOUROUX	9
HISTOIRE MONETAIRE DES VICOMTES DE LIMOGES DE LA MAISON DE BRETAGNE Claude FRUGIER	11
LES BARDONNAUD : MAITRES BALANCIERS A LIMOGES Gérard CLEMENT	16
L'OR ET LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL René CHATRIAS	22
ANECDOTES NUMISMATIQUES DE LA GRANDE GUERRE Francis DEBIARD	23
LA VIE DE LA SOCIETE René FREDON	29
LA SOCIETE NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN	31

Reproduction interdite sauf autorisation de la SNL

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

LE MOT DU PRÉSIDENT

René FREDON

Cette cinquième édition, si elle est constituée comme les années précédentes par les communications variées des adhérents de notre association, a aussi voulu faire connaître à ses lecteurs ses différentes activités en dehors de ses réunions mensuelles et a donc ouvert une rubrique intitulée : la vie de la Société.

Notre objectif, année après année, étant d'améliorer ce qui peut l'être pour mieux satisfaire le lecteur, en suscitant l'intérêt offert par le monnayage, je souhaite que ce document soit à la hauteur des espérances. Si chacun retrouve, dans la détermination de notre Société à réussir le mariage heureux de la collection et de la culture, cette alliance donnant un supplément d'âme et de force, nous aurons là un véritable encouragement à poursuivre l'œuvre entreprise il y a cinq ans, à assurer la pérennité dans la meilleure ambiance amicale, en combattant la solitude.

HISTOIRE DE L'OR

Joël GROSGOGEAT

De nombreux auteurs ont traité l'or dans des ouvrages de type économique ou industriel, ou traitant l'orfèvrerie ou la numismatique, mais peu se sont lancés dans la biographie de l'or.

De la préhistoire à nos jours, ce métal a toujours représenté aux yeux des hommes, un mythe, une fascination. Fascination, car l'or est beau, il brille, il est propre et se conserve indéfiniment.

Commençons par sa première utilisation. Le travail de l'or commence avec les égyptiens qui ont trouvé le moyen de le fondre. La véritable histoire de l'or commence par une ère que l'on peut appeler "ère de l'or fétiche". Toute la période des dynasties pharaoniques est marquée par l'or. Pour ce peuple, l'or est la chair de Râ, le dieu du soleil. Chaque matin, le dieu Râ renaît sous la forme d'un veau d'or, il parcourt son royaume sur deux barques d'or.

Dans leurs temples, les idoles, les meubles liturgiques, la pointe des obélisques sont recouvertes de feuilles d'or. Beaucoup plus tard, vers l'orient, Nabuchodonosor, roi de Babylone, 600 ans avant J.-C. fait ériger une statue d'or de six coudées de haut (une coudée = 52.3 cm) que tous les dignitaires du royaume doivent adorer sous peine d'être jetés dans une fournaise.

On retrouve l'or dans la Bible : Yahvé, dieu d'Israël ordonne bien à Moïse de construire l'Arche, il lui dit : *Tu plaqueras d'or pur, tu fonderas quatre anneaux d'or que tu fixeras à ses quatre pieds. Plats, coupes, aiguères seront plaqués d'or. Habits, diadèmes seront plaqués ou filés avec de l'or.* Comment s'étonner que les Hébreux adorent le veau d'or.

Dans toutes les religions orientales l'or tient une place éminente. En Inde antique, le monde est né d'un œuf d'or, de cet œuf d'or jaillit l'Être Primordial avec 1 000 têtes, 1 000 bras et 1 000 jambes. Quand Bouddha arrive plus tard sur Terre, il y descend par une échelle d'or.

Après l'ère de l'or fétiche, on pourrait découvrir ce que devient l'or au travers des bijoux, des parures, l'or au travers des monnaies etc. A remarquer que les lingots d'or devancent les pièces d'or.

La première monnaie serait un petit lingot de 14 gr qu'aurait fait frapper le Pharaon MENES, 3150 ans avant. J.-C. Par la suite, ce lingot devient un anneau pesant 7.5 gr (le shaty) ou une tige repliée sur elle-même en forme de Z aplati (le tabnou) qui devait peser 90 gr. Sous TOUTMOSIS III, il faut 60 gr d'or pour acheter un bœuf.

Après l'ère de l'or monnaie, reste l'or-étalon qui naît en Angleterre vers 1700. Egalement reste à étudier l'or refuge au début du XX^e siècle.

L'année 1914 sonne le glas de l'or-monnaie. De moteur d'une économie de paix, l'or reprend l'une de ses anciennes fonctions en devenant trésor de guerre. Rappelons nous que les anciens grecs accumulaient l'or dans les temples avec des arrières pensées militaires. Plus près de nous, Diderot dans son encyclopédie note : *Toute nation doit tâcher d'amasser de l'or pour l'occasion des guerres.*

En 1813, la Prusse n'a-t-elle pas demandé aux femmes le don de leurs bijoux pour lutter contre les français et elles reçoivent en échange des bijoux de fer portant la mention : *Pour du fer, j'ai donné de l'or.*

Après l'or-refuge reste l'étude de l'or-réserve ou les Etats-Unis et la Russie vont jouer un grand rôle.

Maintenant rappelons quelques caractéristiques de ce métal.

Densité = 19.5

Masse atomique 196.967

Point de fusion à 1 064°C. Il bout à 2 960°C et émet alors des vapeurs violettes.

Il possède des propriétés pratiques remarquables, on en fait ce que l'on veut. On peut le transformer en lingots, en feuilles minces d'une épaisseur de un quinzième de micron c'est à dire la quinzième partie d'un millième de millimètre qui laisse passer alors une lumière verte.

Avec une once d'or, c'est à dire 31 gr, on peut recouvrir 30 m². En fil, avec cette once d'or, on peut faire un fil de 90 km. Il existe bien sûr des métaux plus rares et plus coûteux. Dans la classification des métaux de Mandéleiev, l'or n'occupe que la 79^{ème} place mais au yeux de l'homme il occupe toujours la 1^{ère}.

L'or est partout dans les mers et sur la terre. L'histoire de l'or commence avec celle de notre planète mais il est rarement trouvé à l'état pur. Il est souvent allié à l'argent, au plomb dans la galène, à l'antimoine dans la stibine etc. Dans la terre, il se présente sous formes de pépites, de paillettes ou de poudre. Le mot pépité vient du mot pépin dont il représente la forme et la taille. Malgré cela on a trouvé des pépites de 50 kg en Californie et une de 92 kg dans le désert Victoria en Australie.

L'écorce terrestre contient partout un centigramme à la tonne mais la mer ne recèle que 1 à 60 mg au m³.

La plus grande mine aurifère se trouve à Johannesburg. Quand vous débarquez à l'aéroport de Jan Smuts, vous remarquez que cette ville de 2 millions d'habitants est entourée de terrils de couleur sable de plusieurs centaines de mètres de haut provenant depuis 1884 des 160 millions de tonnes de roches venant de cet incroyable filon de 80 km de long.

Le rendement, dans de très rares endroits, arrive à 20 gr à la tonne, mais le rendement moyen est de 5 à 6 gr à la tonne. A ce jour, grâce à nos nouveaux moyens techniques, on retrace les terrils anciens qui ne fournissent que 1 à 2 gr.

Depuis un siècle, 28 000 t ont été récupérées dans ce site.

Passons à la production mondiale que l'on peut découper en cinq périodes :

- 1^{ère} période : de -3900 à 500 après J.-C. :

L'Afrique avec 4 185 t, l'Europe avec 3 970 t, l'Asie avec 2 102 t, soit un total de 10 257 t.

- 2^{ème} période : de l'an 500 à 1500 :

Baisse énorme de la production, l'Afrique 838 t, l'Europe 571 t, l'Asie 903 t et l'Amérique 160 t, soit un total de 2 472 t.

- 3^{ème} période : du XVI^e au XVIII^e siècle :

La production mondiale passe à 4 166 t en 3 siècles.

- 4^{ème} période : le XIX^e siècle :

La production triple en passant à 12 303 t.

- 5^{ème} période : le XX^e siècle :

Environ 74 000 t.

Depuis 1940, la production de chaque pays est tenue plus ou moins secrète, surtout la production russe. Les derniers chiffres connus donneraient entre 1930 et 1940 une production russe d'environ 110 t à l'année.

Grâce au 2^{ème} bureau américain, la C.I.A. et à la B.R.I. (Banque des Règlements Internationaux) et en repérant les numéros des lingots vendus par la Russie, on arrive à estimer la production de 1940 à 1970 à environ 400 t à l'année.

Résumons le bilan de 7 000 ans de production.

- Il y a 7 000 ans, l'homme apprend à isoler et à ciseler ce métal.

- Il y a 5 000 ans, il apprend à le fondre pour les bijoux et parures.

- Il y a 2 700 ans, il revêt la forme de pièces marquées d'une empreinte qui les authentifie.

- En 1914, il cesse d'être une monnaie non parce qu'il est méprisé mais parce qu'il est trop convoité.

Ces 7 000 ans de production représentent 100 000 t, c'est à dire 5 000 m³ qui tiendrait dans un cube de 18 mètres de côté. La moitié de ce volume appartiendrait aux autorités et l'autre moitié aux amateurs privés.

Il y a toujours eu les adversaires et les défenseurs de l'or.

Les philosophes, les économistes et les hommes d'état ont toujours voulu préciser leur position vis à vis de ce métal et les réflexions qui en découlent sont souvent déroutantes.

Quelques exemples :

Le français Joseph Cambon, président du Comité des finances, dira *L'or n'est que du fumier.*

Plus tard Pierre-Joseph Proudhon, théoricien du socialisme français dira : L'or est le talisman qui glace la vie dans la société, qui tue le travail et le crédit, qui constitue tous les hommes dans un esclavage mutuel.

Bizarrement, pour les marxistes du début du siècle, la philosophie diffère:

L'or est l'incarnation du travail social, et Marx dans son livre "Le capital" écrit L'or est la divinité manifestée.

Quand à Lénine, il proclame son mépris de l'or en disant : *Quand nous aurons triomphé à l'échelle mondiale, nous ferons avec de l'or des latrines publiques dans les rues des plus grandes villes du monde. Par contre, en 1921, le même Lénine déclare : Pour le moment, notre devoir est de ménager les réserves d'or des Soviets.*

A la même époque, chez les anglo-saxons, Edison déclare à son tour *N'est-il pas absurde d'avoir comme étalon des valeurs un métal dont la seule utilité est de dorer le cadre des tableaux et de boucher les dents malades.*

A chacun de conclure suivant sa philosophie...

Mais l'histoire de l'or ne saurait se réduire à tous ces chiffres et belles paroles. Elle est également le récit d'une grande passion. L'or pour les hommes signifie toujours beauté et puissance. De tous temps, le conquérir, c'est pour eux le moyen d'accéder à toutes les autres conquêtes.

Malgré cela, la possession de l'or a souvent précipité le déclin des nations dominantes qui, portées par l'illusion de leur exceptionnelle richesse, ont consommé au delà de leurs moyens et ont déséquilibré leur balance et se sont souvent appauvries. Rappelons nous : Rome s'est ruinée et son or a fuit vers Byzance ou vers les Indes, l'Espagne s'est alanguie et son or est passé en France et en Europe, l'Angleterre a perdu sa vocation impériale et son or est passé dans les mains américaines.

Pour ce petit cube d'or de 18 m de coté, et qui ferait bien pale figure aux pieds des pyramides, 200 générations d'hommes ont creusé le sol, souffert et combattu. L'or est à la fois source de ferveurs ou source de larmes. On peut le pourchasser ou le haïr mais il ne laisse jamais indifférent.

L'APPORT DE LA RENAISSANCE A LA NUMISMATIQUE

Laurent ROY

Il existe une cassure très nette entre le Moyen-Age et l'époque de la Renaissance.

Que ce soit dans les domaines artistiques, littéraires, politiques et religieux, de grands bouleversements ont imprimé aux XV^e et XVI^e siècles une évolution qui transformera les mentalités. Le résultat, nous le connaissons, c'est le monde moderne. La numismatique a-t-elle

tiré des bénéfices des innovations qu'a connues le monde artistique ? Avant d'entrer dans le sujet, il est nécessaire de dresser un état des lieux de la numismatique au Moyen-Age.

Au Moyen-Age, les monnaies étaient souvent de mauvaise facture. Elles étaient très fines, à cause du manque de métal blanc, ce qui donnait un alliage de faible aloi. La gravure était médiocre car la faible épaisseur du support ne permettait pas d'obtenir un haut relief. De plus, la thématique des graveurs se bornait aux sempiternelles représentations religieuses (croix, monogrammes chrétiens). Comme on peut le constater, la monnaie du Moyen-Age était figée dans son époque, et rien ne semblait vouloir l'en dégager.

Il faudra attendre le XV^e siècle pour que la numismatique s'anime de profonds changements, inspirés en cela par les artistes italiens, c'est l'humanisme dont est issue la Renaissance. Ce mouvement est basé sur l'esprit de l'antiquité et plus spécialement sur les théories d'Aristote et Platon.

C'est un retour au culte du beau, c'est l'idée selon laquelle il existe une humanité très disparate, très différente, mais ayant des valeurs communes. L'art pictural et architectural se caractérise par une recherche des canons de l'Antiquité. Les artistes du Quattrocento sont des archéologues (Brunelleschi, Donatello), ils ont aussi conscience d'appartenir à une génération bénie des dieux, c'est la notion de Virtù, beauté de l'âme et du corps. C'est aussi la naissance de la perspective avec Dürer.

Première modification numismatique directement inspirée des peintres italiens : la réapparition du portrait.

LE PORTRAIT

Le portrait a vu son retour sur le devant de la scène grâce à la peinture italienne. En effet, des peintres comme Masaccio, Piero Della Francesca ont réalisé des portraits avec une constance dans le fondement de l'œuvre : le profil est très caractéristique de la personne, on retrouve la notion de Virtù. Il est un peintre qui nous intéresse tout particulièrement, c'est Pisanello.

Son œuvre peinte a en grande partie disparu. Je citerais pour mémoire la fresque du palais ducal de Venise, et celle de Saint Jean de Latran à Venise.

Ce qui a fait sa renommée, ce sont certainement ses médailles. Pisanello semble être le véritable rénovateur de cet art du Quattrocento : la médaille à portrait. La première médaille de Pisanello peut être datée de 1439, elle représente à l'avant, l'empereur Jean VIII Paléologue surmonté d'un étrange bonnet pointu et au revers, l'empereur à cheval dans un paysage de rochers, se recueillant devant une croix. La médaille de Pisanello séduisit toutes les petites cours des cités italiennes et chaque prince voulut son portrait gravé sur une médaille. Pour eux, la médaille devint une façon de commémorer l'individu, à la différence d'un tableau, elle était transportable, reproductible et résistante.

D'autres artistes imitèrent Pisanello dans cet art nouveau et de ce fait, les médailleurs contribuèrent à faire évoluer l'art monétaire en Europe. Ces représentations personnalisées des souverains apparaissent dans la deuxième moitié du XV^e siècle en Italie, sur des monnaies appelées testons. Ce nom signifie que la monnaie porte la tête du souverain, rompant en cela avec le Moyen-Age. C'est en 1472 que Sforza, duc de Milan, se fit représenter sur un teston. Ce portrait était réaliste car les artistes du XV^e siècle privilégiaient la précision et l'exactitude des

formes. En France, c'est sous Louis XII (1498-1515) qu'apparaissent les premiers testons qui sont d'abord frappés en Italie de 1498 à 1508 dans les villes de Milan, Asti et Naples. Il faudra attendre l'ordonnance d'avril 1514 pour que des testons d'argent circulent dans le royaume de France.

Cette réintroduction du portrait sur les monnaies a une portée significative sur la population. En effet, le roi jouit d'une image sacrale. Pour le peuple, il est l'envoyé de Dieu sur terre, on connaît son nom, mais on ne le voit jamais, c'est un être mystique.

Alors, pour être connu, le roi multiplie les entrées royales dans les villes mais seule la population citadine en profite, sont donc exclus les habitants des campagnes. Or, avec la représentation du portrait du roi sur les monnaies d'argent, le peuple a enfin une image réaliste de son souverain. La monnaie reprend donc son rôle de média qu'elle avait délaissé depuis l'empire romain.

Il faudra cependant attendre le règne d'Henri III (1574-1589) pour que des monnaies de cuivre soient frappées à son effigie, rendant ainsi accessible l'image du roi à un plus grand nombre de sujets. Maintenant, le simple paysan ou le journalier a dans ses poches de la menue monnaie ou figure le portrait du roi. Outre l'aspect purement artistique qui a permis le retour du portrait dans la numismatique, il faut aussi signaler l'affluence de métaux précieux en provenance d'Europe Centrale et d'Amérique.

L'exploitation de nouvelles mines d'or et d'argent a déclenché un accroissement vertigineux de la masse de numéraire en circulation, celle-ci a été multipliée par 10. La première hausse sensible des disponibilités en métaux précieux se produisit vers 1450 quand les portugais eurent pénétré dans les régions aurifères de l'Afrique Occidentale.

Le métal blanc, quant à lui, bénéficiait de nouvelles technologies et de mines récemment exploitées en Europe. Vers 1450, une nouvelle technique pour séparer l'argent du minerai de cuivre argentifère permit la réouverture de nombreuses mines. C'est grâce à cette importante croissance du métal blanc que l'on put frapper des testons.

Cependant, un problème se posait, les nouvelles pièces d'argent étaient bien plus lourdes et plus épaisses que celles du Moyen-Âge, or, il devenait très difficile de tailler un flan circulaire de poids exact, et encore plus difficile d'imprimer l'épais flan d'argent avec les techniques traditionnelles de frappe au marteau. La frappe à la main ne fournissait plus la pression nécessaire pour que le coin s'imprime correctement sur le flan. Il fallut donc rompre avec ce procédé ancestral de frappe au marteau qui ne correspondait plus quantitativement et qualitativement à la demande croissante de pièces à exécuter.

La difficulté, c'était de regrouper les techniques mal maîtrisées de laminage du métal jusqu'à la bonne épaisseur, du découpage des flans et de la frappe.

Le processus fût inventé en Allemagne et mis en pratique pour la première fois en France en 1553 sous la direction de l'ingénieur Olivier Aubin. Henri III fit aménager à Paris, dans un moulin à eau situé sur l'îlot de la Gourdainne, l'ensemble de la machinerie sauf le balancier qui fut installé dans les étuves. C'est pour cela que l'on parle de monnaies frappées au **Moulin des Etuves**. On y exécuta d'abord des pièces d'essais, des jetons et médailles, puis sous Henri III des deniers et double tournois en cuivre.

Mais, la corporation des orfèvres monnayeurs, animée de conservatisme, se sentit menacée et obtint d'Henri III la fermeture de l'atelier du Moulin des Etuves. Un siècle plus tard, le graveur Jean Warin perfectionna la frappe au balancier et fit rouvrir le Moulin des Etuves en 1639. Dès 1642, la frappe au balancier fut étendue à tous les ateliers du royaume. Avec la frappe

au balancier, la qualité des monnaies devint presque parfaite et ainsi on abandonne le Moyen-Age.

Du point de vue stylistique, l'avènement de la machine imposa la prise en considération de tous les détails figurant sur les monnaies. Cela signifiait que la légende, autrefois négligée, allait figurer comme partie intégrante de la pièce et connaître une amélioration qualitative considérable.

Le portrait et la frappe au balancier sont les deux principales innovations directement inspirées du mouvement de la Renaissance, mais la numismatique connut d'autres changements que je vais décrire brièvement.

- Sous Louis XII (1498-1514), la légende latine remplace progressivement la légende gothique, cela coïncide avec la réapparition du portrait.

- Sous François Ier, les lettres d'atelier remplacent les points secrets. En effet, il est très difficile à l'aide des points secrets d'identifier l'atelier monétaire. Alors, les lettres patentes du 15 janvier 1540 changèrent le système des différents d'atelier monétaire pour en améliorer le contrôle.

- Sous Henri II (1547-1559), la datation des monnaies apparaît, c'est sur un essai de l'écu d'or qu'est mentionné pour la première fois le millésime, celui de 1547. En outre, le numéro identifiant du roi devint obligatoire.

Pour conclure, je dirais que la numismatique doit son salut à la Renaissance. En effet, c'est pour rompre avec le Moyen-Age que les artistes italiens vont retrouver le goût pour la beauté et la simplicité de l'antiquité gréco-romaine ouvrant ainsi les portes à de nombreuses applications pour la numismatique. Comparez les monnaies de Louis XI (1461-1483) à celles d'Henri II, un peu plus de 60 années les séparent, mais quelles différences on peut enregistrer !

Ces 60 années se transforment en un grand fossé, celui qui distingue le Moyen-Age de l'époque moderne...

Et c'est pour cela qu'on les aime ces monnaies de la Renaissance, c'est parce que justement, elles font la différence !!!

VOL DE DENIERS EMBOITES

Jacques VIGOUROUX

Chaque année, à date fixe, le Maître d'un atelier monétaire se voyait dans l'obligation d'envoyer au greffe de la Cour des monnaies les deniers de boîtes de l'ouvrage qu'il avait effectué lors de l'an écoulé. Ces deniers permettaient aux conseillers de la Cour de vérifier la quantité de métal monnayée ainsi que le bon aloi des espèces fabriquées dans ledit atelier. La vérification du titre du métal était du ressort de l'essayeur général des monnaies. La quantité de marcs frappés s'avérera à de nombreuses reprises douteuse. Des différences apparaîtront dans les chiffres trouvés lors des calculs utilisant les deniers emboîtés et ceux des papiers des délivrances.

Pour la Monnaie de Limoges, la remise de ces deniers au conseiller chargé de la réception des boîtes devait avoir lieu le 1^{er} jour de mars de chaque année. Il était fréquent de voir cette date dépassée. Ainsi, les boîtes de l'année 1587 sont encore entre Argenton-sur-Creuse et Châteauroux le 14 avril 1588. Si nous connaissons ce fait, c'est qu'il s'est passé quelque chose d'inhabituel. En effet, dans une requête adressée à la Cour des monnaies, *Martial Vauzelle et Estienne Pinchault, maîtres associés en la monnaie de Lymoges auroient remonstré que le vice-seneschal en la ville de Chasteauroulx pays de Berry a informé du vol qui leur a esté faict dans le XIII^{ème} jour d'avril dernier entre les villes d'Argenton et Chasteauroulx tant des deniers de boiste de l'ouvrage faict en la monnaie dudit Limoges durant l'année 1587 que austres deniers et marchandises.*

Les boites de deniers, après avoir été mises en un paquet, étaient placées dans une caisse avec d'autres valeurs. Cette opération, faite le 14 avril en présence des gardes de la Monnaie, est attestée par Martial Deschamps notaire royal à Limoges. Ainsi dans la caisse de cette année-là il y avait *200 escus en demy francs, un lingot pesant quatre marcs tenant ung once douze deniers seize grains pour marc, un deuxième lingot de deux marcs d'or (489.504 gr), 200 escus en quarts d'escus et cent escus en demy francs.* Pour le transport vers Paris, cette malle fut confiée à un convoyeur nommé Halle. On ignore de quelle façon et dans quelles circonstances s'est déroulé le vol.

Quelques jours plus tard, le 23 avril, une attestation passée par Mignon, notaire à Orléans, nous apprend que la caisse a été retrouvée et que Pinchault, afin de vérifier son contenu, s'est rendu dans cette ville. Il ne trouvera seulement qu'un *seul lingot* (lequel ?), *200 escus en quart d'escus et cent escus en demy francs.* Les voleurs n'ont donc pris que *200 escus en demy francs et un lingot.* Pourquoi ont-ils laissé le reste ? Mystère !

L'enquête menée par le Lieutenant de la maréchaussée de Châteauroux et le Lieutenant particulier de la sénéchaussée du Limousin permet, courant mai, l'arrestation d'un dénommé Hubert Chouls. Après son interrogatoire et son jugement, par sentence du *Visseneschal de Lymosin* en date du 27 septembre 1588, *il est condamné à mort et exécuté.*

Le 21 novembre suivant, la Cour des monnaies délivre un arrêt de *prise de corps contre ung nommé Saint Ladre Perinigaud demeurant près la Souterraine et ung nommé Lyon du bourg de Gargille pour y ceux appréhendés au corps sinon proceddé contre eulx par contumace.*

Nous ignorons les suites de cette procédure.

Ne pouvant présenter les deniers de boîtes pour les essais et contre-essais, De la Roche dit Vauzelle et Pinchault demandent à être déchargés de cette représentation attendu qu'*il appert clairement d'ung vol, advenu par infortune et non par la faulte et coulpe aulcune desdits suppliants.* La Cour des monnaies répond favorablement à leur requête mais par un arrêt ordonne que *les peuyes (1) et papiers de délivrance de l'ouvraige faict en lad. année seront apportées en lad. Court pour icelle faire jugement desd. boestes volées.*

Dans une requête, les gardes Joseph du Boys et Jehan Martin remontent aux responsables parisiens que les peuelles sont à eux et demandent qu'elles leur soient payées. Satisfaction leur sera donnée car le 5 décembre 1588, la Cour ordonne que la somme de six écus trente sols et neuf deniers tournois, montant de la valeur des peuelles, sera versée à *Martial Vauzelle et Estienne Pinchault maistres associés en lad. monnaie et icelle somme payée par lesdicts maistres ausdicts gardes.*

Les matières volées ont-elles été retrouvées ? Aucun texte ne répond à cette question.



Henri III
Demi franc au col plat (X 1,5)

(1) Peuyes ou peuelles : on donne ce nom à des parties d'espèces coupées, soit d'or, d'argent ou de billon, dont on veut faire ou dont on a fait l'essai.



- Archives Nationales - Cotes Z1b 18-44-381

HISTOIRE MONÉTAIRE DES VICOMTES DE LIMOGES DE LA MAISON DE BRETAGNE (1275-1364)

Claude FRUGIER

A partir de la fin du X^e siècle qui connut les dernières émissions carolingiennes de l'atelier monétaire de Limoges, jusqu'au troisième quart du XIII^e siècle où commença le monnayage vicomtal de la maison de Bretagne, seules furent émises les monnaies au type de Eudes immobilisé, les barbarins de l'abbaye de Saint-Martial et les deniers anonymes des vicomtes.

Ces monnaies, contrairement à celles qui vont suivre, ne présentent que très peu de diversités dans les types utilisés. Si les premières se rencontrent fréquemment, les secondes sont très rares. Deux événements importants dans l'histoire du Château vont contribuer à l'apparition d'un nouveau type de monnayage : la fin de la guerre dite *de la vicomté et le mariage de Marie de Limoges avec Arthur de Bretagne*.

Depuis 1261, un différend oppose le vicomte et les bourgeois du Château. Le conflit armé alterne avec des phases juridiques. En 1274, la population, lassée et ruinée, abandonnée par Edouard I^{er} se décide à traiter. Les consuls entament des pourparlers et acceptent de remettre le jugement du différend à l'arbitrage de Gérald de Maumont, clerc du roi et conseiller de la vicomtesse.

Le 13 juillet 1275, Marie, fille de Guy VI († 1263) et de Marguerite de Bourgogne, épouse Arthur II de Bretagne, fils du duc Jean II et de Béatrice d'Angleterre. Par cette alliance, la vicomté de Limoges entra dans les domaines de la maison de Bretagne. Le 4 avril 1276, Gérald de Maumont rend sa sentence arbitrale, résolument défavorable aux bourgeois qui se voient retirer non seulement la justice, la police, les murailles, les mesures etc. mais également la monnaie, qu'en vertu de droits acquis de particuliers (des Dupeyrat, des Exideuil) et achetés de leurs deniers, ils exercent de manière conjointe avec le vicomte et dont la commune avait sa part sur les bénéfices. Conformément à l'arbitrage rendu, le vicomte va être le seul maître de sa

monnaie. Il nommera le maître et le garde, frappera où il lui plaira dans ses domaines et les bourgeois devront accepter ses espèces et n'en percevront pas d'autres que celles-ci et celles du roi. Finalement en avril 1277, le roi de France Philippe III confirme les décisions arrêtées par Gérard de Maumont. La vicomtesse Marguerite meurt le 12 août 1277. Arthur et Marie se retrouvent à la tête de la vicomté de Limoges.

Il est vraisemblable que la frappe des monnaies d'Arthur ne débuta qu'après avril 1277. Il inaugure une nouvelle période qui va se traduire par une grande diversité dans les types monétaires. Très fortement inspirées des types bretons, avec dans les armoiries différentes combinaisons héraldiques variant en fonction des alliances, les monnaies de Limoges seront désormais signées et jusque en 1341 ne comprendront que des deniers et oboles (oboles seulement retrouvées pour Arthur). Pour la première fois le nom du vicomte **ARTVRI** apparaît dans la légende du droit. Au revers, les armes de Dreux, Limoges et Bretagne prennent place soit dans un écu, soit couvrant tout le champ.



Arthur
Denier (1275-1301)

Jean III
Deniers (1301-1312)

La vicomtesse Marie décède en 1291. En 1301, Arthur transmet la vicomté à son fils aîné Jean (qui deviendra Jean III) avant d'hériter lui-même de la Bretagne en 1305 à la mort de son père. Les monnaies de Jean portent à l'avant **+IHES VICECOMES** et pour la première fois un L en cantonnement de la croix sur certains deniers, au revers **LEMOVICENCIS** avec les armes de Dreux, Limoges et Bretagne dans différentes combinaisons héraldiques. Jean devient à son tour duc de Bretagne à la mort d'Arthur le 27 novembre 1312.

En mars 1314, Jean fait concession de la vicomté à sa seconde femme Isabelle de Castille, acte qu'il renouvelle par un traité fait à Paris, mais cette fois en faveur de son frère Guy. Il ne semble pas que l'on puisse attribuer des monnaies à Isabelle pour cette courte période. Si trois types de deniers sont connus pour Guy VII, un seul l'est avec certitude et l'on peut douter de l'existence des deux autres.

A cette époque, le denier de Limoges circule pour un denier tournois. En 1315, Louis X le Hutin promulgue une ordonnance qui réduit encore les privilèges monétaires des barons et des prélats et qui régit le poids, l'aloï ainsi que le cours de leurs monnaies par rapport à la monnaie royale.

Ordonnance de 1315 de Louis X dit Le Hutin

POIDS		TITRE		COURS
Taille au marc	Grammes	Deniers Argent Roi	‰ de fin	Par rapport à la monnaie royale
234	1.04	3 deniers 16 grains	29	13 deniers pour 1 sou tournois

Isabelle de Castille revendique alors la vicomté et obtient que cette affaire soit soumise au roi de France Philippe V qui accorde les parties : la vicomté revient à Isabelle et en dédommagement Guy reçoit les possessions de Jean III en Penthievre, le comté de Guingamp et quelques châtelainies bretonnes. Jean n'en continuera pas moins à gouverner avec ses épouses successives, Isabelle et plus tard Jeanne de Savoie.

On ne connaît qu'un seul type de denier pour Isabelle de Castille. Les armes (Castille et Dreux) ne se trouvent plus au revers mais, et cela le restera dans l'avenir, du côté de la titulature

qui est celle de Jean avec le titre de duc de Bretagne +**I.DVXXBRITAXNIE**. Au revers la légende abrégée **VICEXLEMOVIC** remplace **LEMOVICENCIS**.

Isabelle meurt sans enfant en 1328. Jean restera veuf peu de temps puisque, dès 1329, il épouse Jeanne de Savoie qui reçoit en douaire la vicomté de Limoges.

Les monnaies de Jeanne portent son nom + **IHAoDVXTIoBRITo**, avec une ponctuation faite de trilobes ou de globules. La croix de Savoie vient prendre place dans les armes et en cantonnement de la croix. Jeanne morte à Vincennes le 29 juin 1334 sans héritier, Jean va gouverner jusqu'à sa mort en 1341.



Jean III
Denier (1312-1314)



Guy VII
Denier « au G » (1315-1317)



Jean III
Denier (1317-1328)

Jean resta à la tête de la vicomté, seul ou avec ses épouses, de 1317 à 1341 et son monnayage doit bien évidemment se répartir en plusieurs périodes, ce qui rend très difficile son classement chronologique. Il faut noter une plus grande diversité dans la ponctuation (trèfles, étoiles, quadrilobes) et un **N** oncial (Nantes ?) remplace le **L** en cantonnement de la croix sur un type de denier.

En 1339, pour empêcher la contrefaçon des espèces royales, Philippe VI fit saisir des coins à Limoges et Nantes. Une lettre royale du 18 mars 1340 enjoint à Jean de frapper *aux coings anciens*. En 1340, la nomination conjointe des généraux des Monnaies de Limoges (Guy Piguete) et de Nantes sur le même pied d'égalité laisse à penser que la fabrication dut être abondante dans l'atelier du Château.

Après 1341, la Vicomté revient alors à Charles de Blois par sa femme Jeanne de Penthièvre, fille de Guy VII et nièce de Jean III. Comme ses prédécesseurs, Charles de Blois peut légitimement penser que le monnayage est attaché à la possession du Château et s'appuyer également sur le texte de l'ordonnance de 1315 qui régissait le monnayage des barons mais qui en précisait exactement le type (mais certainement pas celui des imitations royales).

Peut-être pensait-il que le fait d'être neveu de Philippe VI et fidèle allié contre les anglais lui donnait certains droits. Le roi l'entendait tout autrement et en 1346, pour tenter de limiter le monnayage seigneurial, il établit un atelier monétaire dans la Cité.

Les monnayages féodaux ont disparu. Seuls persistent ceux des grands barons du royaume (Flandre, Bourgogne, Guyenne, Bretagne) dont la puissance économique et politique permet de rivaliser avec le roi.

Tout en dénonçant les inconvénients de la monnaie seigneuriale, les bourgeois l'acceptent mais ils donnent une valeur supérieure au cours légal à celle du roi. Dans le royaume de France, on est alors en pleine instabilité monétaire. L'argent est hors de prix et les bonnes monnaies ont disparu. Les mutations monétaires se succèdent, 51 entre 1355 et 1360. Depuis longtemps la mauvaise monnaie chasse la bonne et les espèces royales ne suffisent plus à combler le vide monétaire.

Pour faciliter et étendre la zone de circulation de leurs monnaies, les grands vassaux dont le duc de Bretagne, se lancent dans la contrefaçon systématique du monnayage royal. Cette pratique déjà ancienne que Saint-Louis et Philippe IV avaient réussi sinon à interdire du moins à contenir s'est développée sous Philippe VI du fait de l'affaiblissement de l'autorité royale.

Les deniers et doubles tournois, blancs, gros blancs frappés dans le Château imitent plus ou moins fidèlement ceux de Philippe VI ou de Jean le Bon.

Dans un document du 13 décembre 1358, le dauphin Charles, régent du royaume, rappelle que des ordonnances régissent la fabrication et le cours des monnaies. Il ordonne au sénéchal du Poitou et du Limousin, ou à son lieutenant en Limousin, qu'aucune monnaie au nom et coin et par l'ordre du vicomte de Limoges ne soit frappée dans l'atelier du Château. Sous peine d'être déchu de leurs privilèges, les maîtres, gardes, ouvriers et autres officiers de l'atelier devront refuser tout concours et les bourgeois cesser de recevoir ces espèces. Seule pouvait exister la monnaie royale frappée dans la Cité. Charles passa outre et continua à imiter les espèces royales, même après le 8 mai 1360, date du traité de Brétigny, qui voit le Limousin revenir aux anglais. Son gros aux fleurs de lis en témoigne puisqu'il est l'imitation d'une monnaie royale dont l'ordonnance date du 5 décembre 1360.

La mort de Charles de Blois à la bataille d'Auray aux côtés de Du Guesclin le 29 septembre 1364 met un terme à sa querelle monétaire avec son souverain mais marque aussi la fin du monnayage vicomtal de Limoges. Après la domination anglaise qui voit la fermeture de l'atelier royal en 1361, le Château de Limoges est uni à la couronne par Charles V le 28 décembre 1371. A partir de 1373, la frappe des espèces royales reprend et va se poursuivre jusqu'en 1835, en attendant le 16 novembre 1837 où la Monnaie sera officiellement fermée.



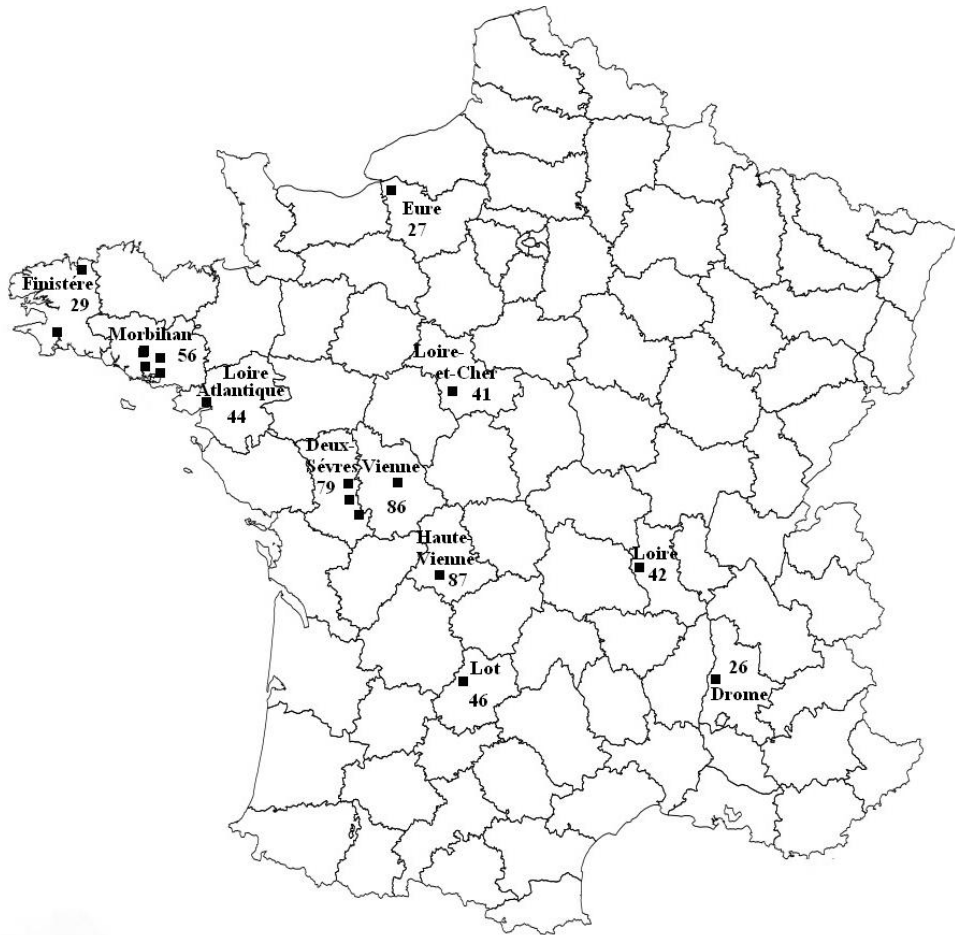
Jeanne de Savoie
Denier (1329-1334) Ech. 1,5:1.

Charles de Blois (1341-1364)
Gros aux fleurs de lis (après 1360)

Les pièces qui nous restent de nos vicomtes sont, en général, plutôt rares. La récente publication par Jean Duplessy des trésors monétaires médiévaux découverts en France nous permet de juger de la rareté actuelle de ces monnaies, ainsi que d'en cerner les principales zones de circulation. Ces espèces sont présentes dans 17 trésors, ce qui représente un total de 197 pièces, dont 182 attribuées avec certitude.

Trésors contenant des monnaies des vicomtes de Limoges d'après J. Duplessy.

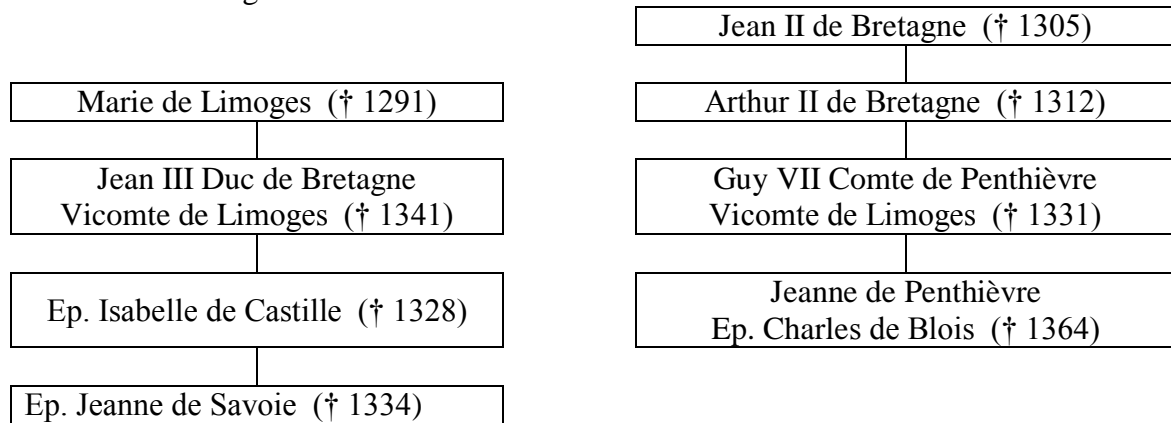
ARTHUR II	JEAN	GUY VII	ISABELLE de CASTILLE	JEAN III	JEANNE de SAVOIE	CHARLES de BLOIS
1275-1301	1301-1314	1315-1317	1317-1328	1317-1341	1329-1334	1341-1364
3 deniers	48 deniers	6 deniers	1 denier	64 deniers	58 deniers	2 double tournois



REF	DATE	Dpt	ARTHUR II	JEAN	GUY VII	ISABELLE de CASTILLE	JEANNE de SAVOIE	JEAN III	CHARLES de BLOIS	?
297	1302-1311	46								2
336	1311-1322	42						1		
328	1314-1317	56		1	2					
404	1315-1317	56			2					
333	1315-1322	79	3							13
317	1319-1323	26		1						
277	1328-1350	27								
249	1329-1334	87	?				?			
294	1340-1341	29			2	1		21		
187	1341-1348	56					1			
193	1342-1348	86					1			
282	1350-1351	56					3	5		
406	1350-1351	79		8			1	8		
365	1361-1364	44					1			
136	1374-1385	41					1		2	
20	1 350	79		38			2	14		
268	1 360	29					48	15		
TOTAL de 197			3	48	6	1	58	64	2	15

La circulation des monnaies de Limoges se concentre essentiellement dans la partie ouest de la France. Sept trouvailles en Bretagne et quatre dans le Poitou en comprenaient. La plupart de ces trésors, datés dans une période comprise entre 1340 et 1365 trouvent leur origine dans un contexte historique très troublé : la guerre de Cent-Ans ainsi que la lutte qui oppose Charles de Blois à Jean IV de Montfort pour la succession en Bretagne. Il paraît vraisemblable qu'un courant commercial devait unir le Limousin au Poitou et à la Bretagne.

Vicomté de Limoges 1275-1364
Maison de Bretagne



- Adrien BLANCHET - Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin - Tome LXXVIII - 1938 -
- Michel DHENIN - Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin - Tome CIV - 1977 -
- Louis GUIBERT - Société des archives historiques du Limousin - Tome VII -
- Louis GUIBERT - La Monnaie de Limoges - 1893 -
- Jean LEVET - Histoire de Limoges - Tome II - Ed. R. DESSAGNE -
- Jean LEVET - Histoire du Limousin et de la Marche - Ed. R. DESSAGNE -
- Jean DUPLESSY - Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France - Tome II - B.N. - 1995 -

LES BARDONNAUD : MAÎTRES BALANCIERS A LIMOGES

Gérard CLEMENT

Suite de la requête de Pierre Bardonnaud maître balancier à Limoges

(Texte des Archives Nationales - Z1b 15 folio 48)

(Voir article tome IV)

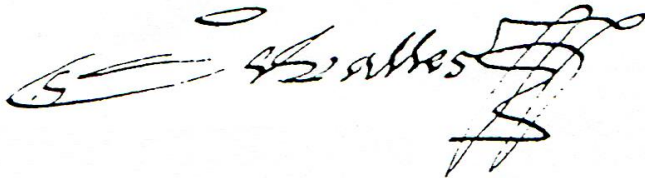
Ladicte Court faisant droict sur lad. requête a ordonne et ordonne que tous balanceurs et faiseurs de tresbuchetz et poix de lad ville de limoges seront tenuz prendre en la monnoye dicelle ville chacun ung deneral marque du poix des marc onces deniers et graver ensemble du poix de toutes les especes d or et d argent ayant cours en ce royaulme par les ordonnances du roy sur lequel deneral ilz ajusteront et tailleront aux juste tous les poix quilz feront et dans les remedies contenuz en lordonnance de l an mil cinq cens quarante faicte sur le fait des monnoyes.

C est a scavoyr en ung poix de vingt cinq marcz jusque a ung esterlin et demy de force et des marcz en pille en la piece poisant huicy marcz de remede de force jusque a demy esterlin dans la piece poisant deux marcz jusque a ung fellin dans la piece poisant ung marc demy fellin dans la piece poisant quatre once jusques a ung quart de felin et audemeurant des petites pieces poisant ensemble quatre onces jusque a demy felin pour quelconque aultre remede.

En conclusion lad. court fait inhibition et desfenses a tous balanceurs et faiseurs de tresbuchetz et poix de lad. ville et faubourgs de limoges de vendre et exposer vente aulcunes balances tresbuchetz et poix qui ne seront marquez de leur marque pour s'il se trouve faultte avoir recours a lencontre de iceulx qui les auront faictz sous peine de confiscation desd. balances tresbuchetz et poix et d'amende arbitraire sellon exigence des cas ad ce que la marque d ung chacun desdicts balanceurs et faiseurs desd. tresbuchetz et poix soyt plus facilement congneut.

..... a lad. court aussi enjoinct de doresnavant empreindre et insculper en une table de rayures leurs marques separement avec leur nom et surnom au dessoubz ou au coste laquelle sera mise es mains des gardes de la monnoye de lad. ville de limoges ausquelz est enjoinct par

cy après de visiter les balances tresbuchetz et poix desd. balanceurs et faiseurs de tresbuchetz et poix ausquelz lad. court a enjoinct aussi souffrir lesd. visitations et ou il se trouvera avoyr faulte ausd. Balances tresbuchetz et poix enjoinct lad. court ausd. gardes de lad. monnoye de limoges de les rompre et casser incontinant saulf sil n'a opposition faicte par lesdicts balanceurs et faiseurs de tresbuchetz et poix laquelle seront renvoyee par devant le juge politique de lad. ville de limoges lequel lad. court a commis et comect pour ce regard ainsy les proces verbaulx desd. gardes quilz feront desd. visitations pour sur le tout en estoi par luy ordonne comme il verra estre a faire par raison des aultres a ordonne et ordonne que lesd. gardes feront scavoit le present arrest ausd. balanceurs faiseurs de tresbuchetz et poix de lad. ville de limoges lesquelz ilz comuniqueront en ceste fin en lhostel de lad. monnoye ad ce quilz nen puissent pretendre cause dignorance faict en la court des monnoyes le 4^e jour d avril mil cinq cens soixante quatre avant pasques




et prononce audict Pierre bardonnault le 10 avril mil cinq cens soixante quatre avant pasques.



La marque à l'enseigne de la Justice a servi à plusieurs générations de Balancier de la famille Bardonnaud.

Les balanciers étaient astreints à se conformer aux tolérances fixées par la loi, sur la pesanteur des poids fabriqués dans leurs ateliers.

Cette tolérance portait le nom de **remèdes**. Le remède des poids de marc est un excédent de pesanteur que les balanciers sont obligés de donner à tous les poids qu'ils fabriquent au-delà de la véritable pesanteur qu'ils doivent avoir.

L'ordonnance de 1540 a réglé ce remède et enjoint aux changeurs et orfèvres d'avoir de bonnes et justes balances et des poids sans aucun remède sur le faible mais bien sur le fort, à savoir, d'un esterlin et demi sur les poids de vingt cinq marcs, de trois felins sur huit marcs, d'un demi esterlin sur quatre marcs, d'un felin sur deux marcs, d'un demi-felin sur un marc, d'un quart de felin sur quatre onces.

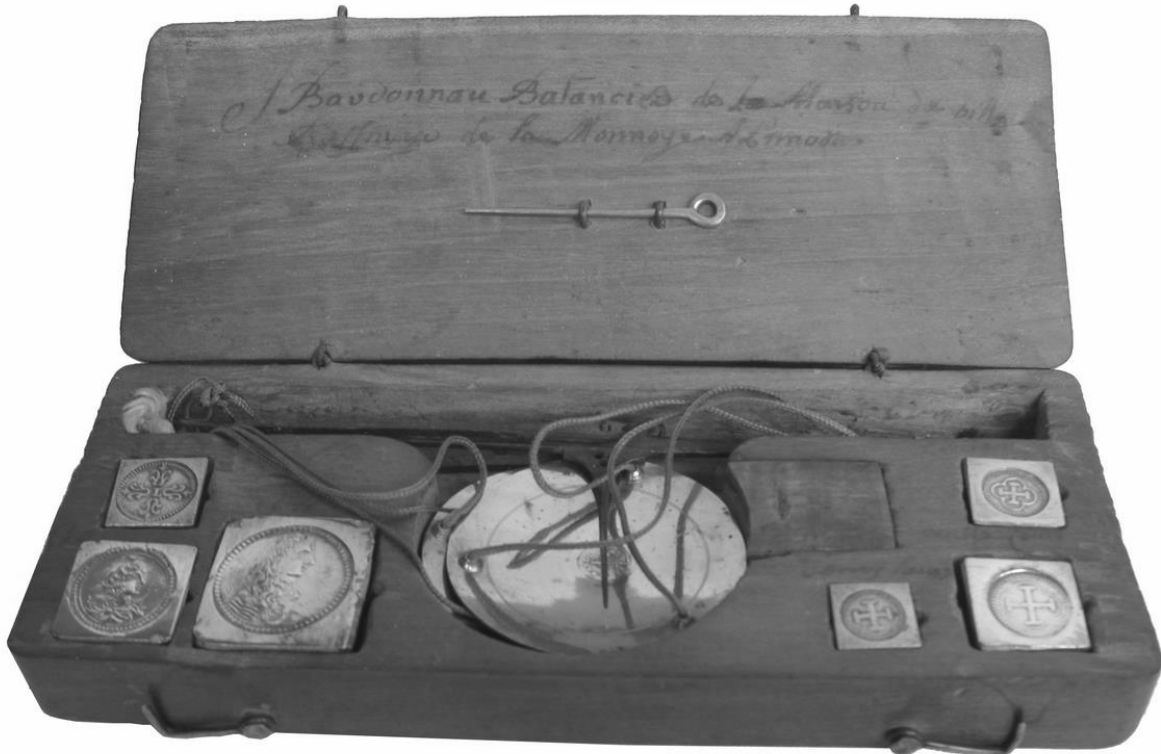
SYSTEME PONDERAL DE L'ORDONNANCE DE 1540

Le marc est divisé en :

Marc	Once	Esterlin	Maille	Felin	Grain	Equivalence en grammes
1	8	160	320	640	4 608	244.7529
-	1	20	40	80	576	30,59
-	-	1	2	4	28 ⁴ / ₅	1.529
-	-	-	1	2	14 ² / ₅	0.7647
-	-	-	-	1	7 ¹ / ₅	0.3823
-	-	-	-	-	1	0.05311

CONVERSION DES POIDS DE L'ORDONNANCE DE 1540

Nombre de marcs	Poids en grammes	Remède	Poids en grammes
25	$244.75 \times 25 = 6\ 118.75$	1 esterlin 1/2	2.293
8	$244.75 \times 8 = 1\ 958$	3 felins	1.146
4	$244.75 \times 4 = 979$	1/2 esterlin	0.764
2	$244.75 \times 2 = 489.50$	1 felin	0.382
1	244,75	1/2 felin	0.191
4 onces	$244.75 : 2 = 122.37$	1/4 felin	0.095

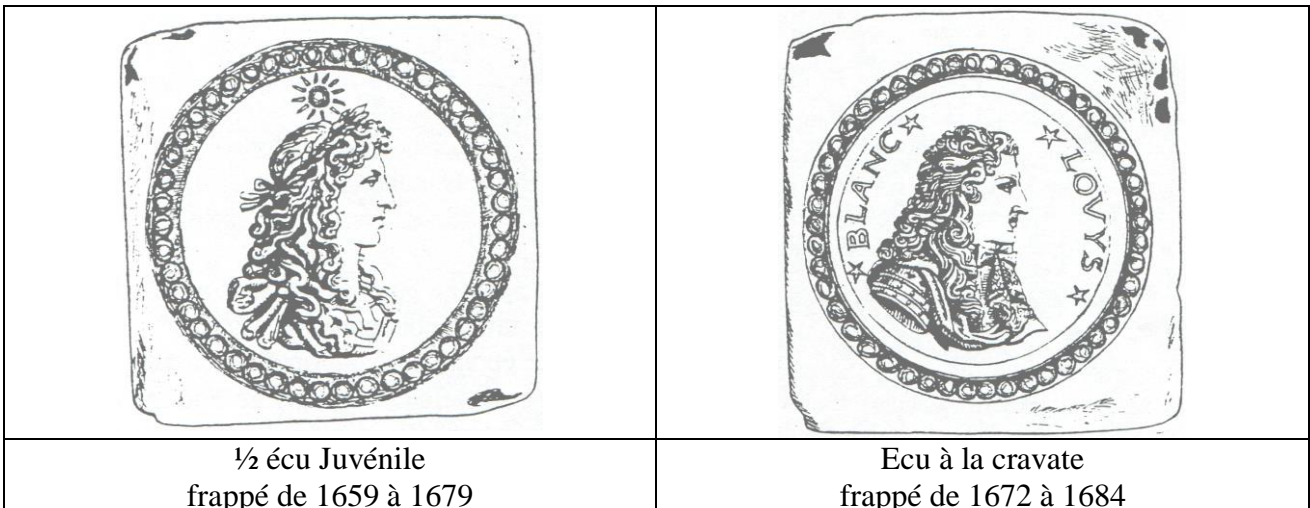


Boîte de changeur de la page précédente :

J. Bardonnau Balancier de la maison de ville
et affineur de la monnoye A Limoges

Poids pour les monnaies d'or et d'argent de France et d'Espagne

¼ d'Ecu	VD VIIIIG ou Double Réal	½ Louis	IID XVG ou ½ Pistole
½ Ecu	XD XVIG ou Quadruple Réal	Louis	VD VIG ou Pistole
Ecu	XXID VIIIIG ou 8 Réaux	Double Louis	XD XIIG ou Double Pistole



La présence de ces poids monétaires nous permet de dater cette boîte de changeur de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle.

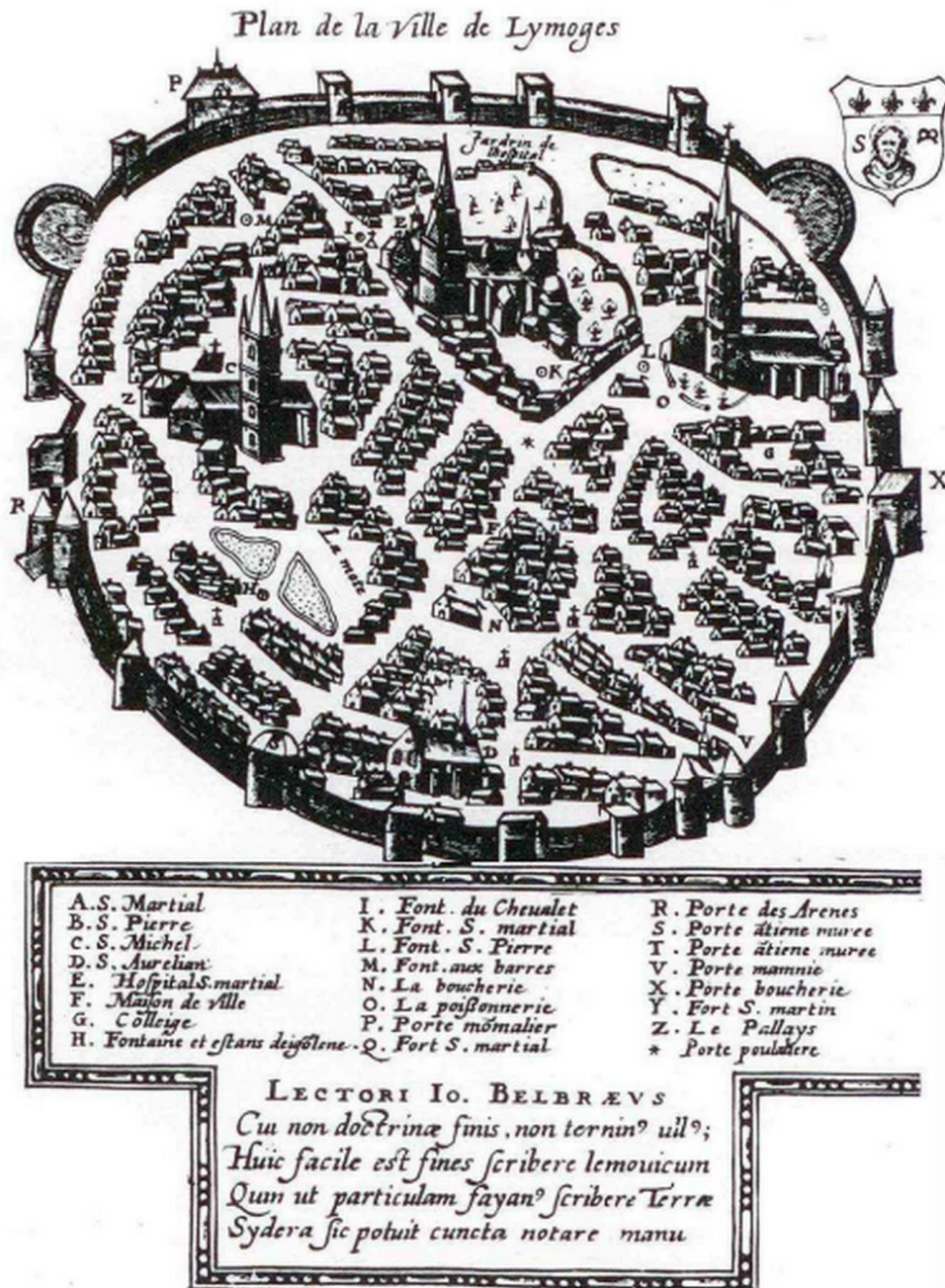
Les **BARDONNAUD**, balanciers limousins du **XVI^e** au **XIX^e** siècle :

- Pierre Bardonnaud, balancier, cité en 1564 à Limoges dans un texte des Archives Nationales (Z1b 15 folio 48) et en 1571 signe les statuts corporatifs.
- Hugues Bardonnaud, marchand balancier, vivant en 1618-1644.
- Jean-Baptiste Bardonnaud, balancier, 1632-1710, époux de Catherine Reculez, 8 enfants.
- Jean Bardonnaud, balancier, né en 1677, époux de Thérèse Mingot, 2 enfants.
- Joseph Bardonnaud, balancier, né en 1678, époux de Jeanne Poncet, 8 enfants.
- Jean-Baptiste Bardonnaud, 1716-1790, balancier, époux de Jeanne Joubert, 9 enfants.
- Alexis Michel Bardonnaud, né en 1719, balancier juré de la cité, époux de Marguerite Paute, 11 enfants.
- Joseph Bardonnaud, 1728-1754, balancier, époux de Catherine Reynaud, 3 enfants dont une fille mariée au balancier Antoine Bardonnaud.
- Léonard Bardonnaud, 1744-1800, balancier, époux de Simone Valérie Laplagne, 6 enfants.
- Jean-Baptiste François Bardonnaud, 1749-1819, balancier étalonnier juré, il travaille à l'enseigne de la Justice, boulevard de la Promenade, époux de Jeanne Pommier, 6 enfants.
- François Bardonnaud, 1762, balancier.
- Michel Bardonnaud, 1765-1828, balancier rue de la Règle.
- Gabriel Bardonnaud, 1790-1852, balancier, époux de Marie Bonnaud, 3 enfants, installé boulevard du Collège près de la Porte Boucherie.
- Jean Antoine Alexandre Bardonnaud, 1800-1838, balancier, époux de Marguerite Mery, 5 enfants.
- Pierre Chéri Bardonnaud, 1823-1845, balancier au Boulevard de la Promenade
- Léonard Bardonnaud, 1825-1856, balancier, mort célibataire.
- François Bardonnaud, 1832-1880, balancier, époux de Catherine Boucheron, 7 enfants, aucun ne sera balancier. Il exerça son commerce à l'avenue du Pont Neuf puis au Champ de Foire et l'abandonna pour devenir fabricant de chaussures et enfin agent d'assurance.

En 1564 Pierre Bardonnaud est installé dans la paroisse la plus importante du Château : Saint-Michel des Lions (**C**).

Jean-Baptiste Bardonnaud et Catherine Reculez font baptiser un fils en 1669 à Saint-Michel mais dès 1671, ils habitent la paroisse de Saint-Pierre du Queyroix (**B**), trois enfants y voient le jour, il est balancier de la Maison de Ville (**F**). Vers 1677 les époux franchissent le vieux rempart et s'installent dans l'entre deux villes, entre les portes Boucherie (**X**) et Manigne (**V**). C'était un passage naturel où boutiques et auberges s'étaient ouvertes nombreuses depuis que la paix régnait dans la province. Ce lieu sera, plus tard, planté d'arbres et deviendra la rue ou boulevard Louis Blanc.

Plan du Château de Limoges en 1594



Dessin de Jean Foyen, en 1594, Arch. dép. de la Haute-Vienne, cliché Arch. Dép.

Remerciements à MM. ARBEZ et VIGOUROUX pour la traduction des parchemins.

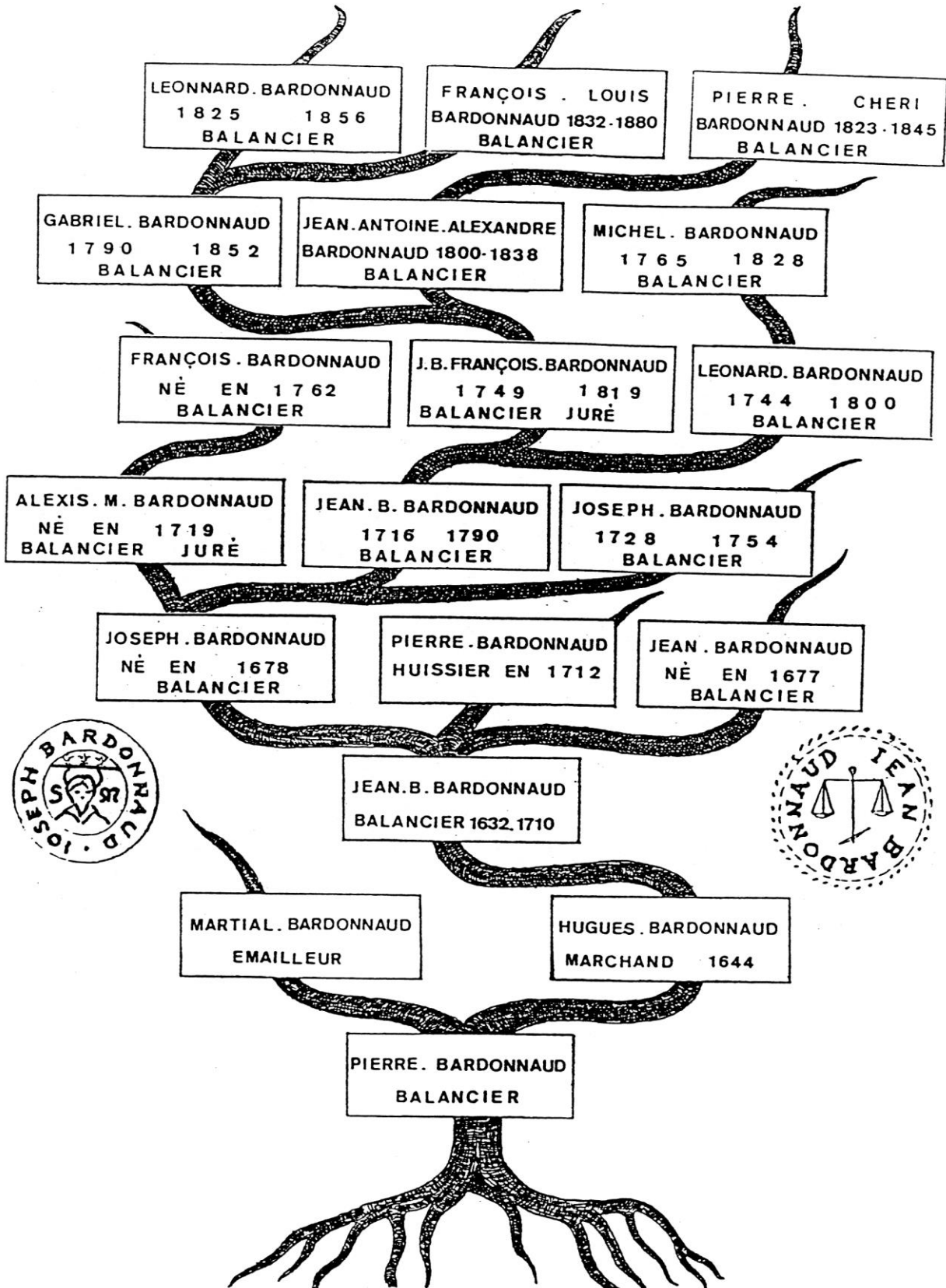


- Archives Nationales - Cote Z1b 15 -

- A. DIEUDONNE - Manuel des poids monétaires - 1925 -

- H. HUGON - Les Bardonnaud, balanciers limousins XVIe au XIXe siècle - 1935

Les BARDONNAUD



L'OR ET LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL

Texte rapporté par René CHATRIAS

Avec l'aimable autorisation de Madame le Conservateur du Musée de l'Or de Jumilhac le Grand, 24630

Le développement du commerce a rendu progressivement nécessaire le choix d'une unité monétaire de référence : l'étalon, permettant de calculer la valeur marchande des produits. Ainsi apparurent les premières monnaies. Puis les échanges entre les pays se multipliant, il fallut trouver un étalon monétaire international, pour pouvoir comparer les monnaies entre elles.

L'ETALON OR

C'est au XIX^e siècle que l'or s'impose face à l'argent, comme unique étalon monétaire international. La valeur de chaque monnaie est déterminée par rapport à l'or fin. Les cours sont fixés. Les échanges internationaux facilités. Entre 1815 et 1914, seuls la monnaie autrichienne et le dollar ont été dévalués dans le monde occidental.

La première guerre mondiale entraîne de profonds bouleversements. Le système de l'étalon or s'avère trop rigoureux. Les pays d'Europe, démunis de leur réserve d'or, ont néanmoins besoin d'importer pour reconstruire leur économie. Ils souhaitent donc payer leurs achats avec les différentes monnaies. Deux devises prédominent alors : la livre sterling et le dollar.

En 1922, à Gênes, la Société Des Nations (S.D.N.), décide d'accepter les paiements dans ces deux devises, en plus de l'or. C'est le **Gold Exchange Standard**, étalon de change-or où les deux devises sont converties en or. La crise de 1929 marque la chute du Gold Exchange Standard.

En 1931, l'Angleterre interrompt la convertibilité de la livre sterling en or.

Le 1^{er} janvier 1934, les Américains dévaluent le dollar et fixent le prix de l'or à 35 dollars l'once. Après la seconde guerre mondiale, a lieu une conférence internationale à Britton Woods, aux Etats-Unis. Les 44 pays signataires du statut **Fond Monétaire International** (F.M.I.), fixent la valeur de leur monnaie par rapport à l'or et au dollar. Le métal reste à 35 dollars l'once, le cours de 1934.

C'est le début de la suprématie du dollar. Le système fonctionne bien puis se dégrade à partir de 1958, car la valeur des dollars circulant en Europe se rapproche du stock d'or américain.

LA CHUTE DE L'ETALON CHANGE-OR

En 1967, la livre sterling est dévaluée, ce qui met fin à son rôle de monnaie internationale.

En 1968, parallèlement au marché officiel, se développe un marché libre, où le cours du métal obéit aux lois de l'offre et de la demande, ce qui permet de laisser monter le prix de l'or sans dévaluer le dollar.

Le 23 Août 1971, le président Nixon décide que le dollar ne sera plus convertible en or.

En 1974, les banques centrales sont autorisées à évaluer leurs stocks à un prix dérivé du marché libre.

En 1976, à la conférence de la Jamaïque, l'or est démonétisé. On renonce à la parité des monnaies nationales avec le métal jaune.

L'or a cessé de satisfaire les besoins monétaires, mais demeure une valeur sûre, universellement reconnue, coté chaque jour sur un certain nombre de places financières.



- Musée de l'Or - 24630 Jumilhac le Grand -

ANECDOTES NUMISMATIQUES DE LA GRANDE GUERRE

Francis DEBIARD

L'ENTRÉE DES TROUPES ALLEMANDES A PARIS

Au début du XX^e siècle, l'Allemagne a comblé son retard industriel et apparaît comme la nation la plus puissante de l'Europe. Elle fait peser de lourdes menaces sur les intérêts coloniaux français et anglais. Elle prône le pangermanisme, doctrine affirmant la supériorité allemande et revendiquant le regroupement de tous les peuples germaniques dans une seule et grande Allemagne.

C'est le temps des alliances, d'un côté la Triple Alliance, conclue en 1882 par Bismarck, qui comprend l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. De l'autre, la Triple Entente, France et Russie en 1891, puis Royaume-Uni en 1907.

L'Europe se divise en deux camps hostiles et rivaux : c'est la Paix Armée.

La course à l'armement, les vieilles rancunes politiques, la prolongation de la durée du service militaire, le souvenir de l'Alsace-Lorraine perdue, l'esprit patriotique... chaque camp prépare la guerre. Tout est en place, il ne manque plus que l'étincelle pour mettre le feu aux poudres.

Elle aura lieu le 28 juin 1914 à Sarajevo (Bosnie) avec l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empereur d'Autriche-Hongrie. Soutenue par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie voit l'occasion de régler ses comptes avec la Serbie (commanditaire de l'assassinat), elle lui déclare la guerre le 28 juillet 1914.

C'est l'engrenage des alliances, on passe en quelques jours d'un conflit local à l'embrassement total de l'Europe.

- 30 juillet, le Tsar Nicolas II mobilise en Russie.
- 31 juillet en Allemagne, Guillaume II lance un ultimatum à la France et à la Russie. A Paris, Jean Jaurès est assassiné par le nationaliste Raoul Villain.
- 1er août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie.
- 2 août, la France mobilise.
- 3 août, l'Allemagne envahit la Belgique neutre et déclare la guerre à la France.
- 4 août, l'Angleterre intervient aux côtés de la France et de la Russie.

Puis c'est l'entrée progressive des nations dans le conflit : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Chine, Costa-Rica, Cuba, Equateur, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Italie, Japon, Liberia, Monténégro, Nicaragua, Panama, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, San Marin, Serbie, Siam, Turquie, Uruguay. La "der des der" vient de commencer, la grande boucherie aussi...

Le plan allemand, plan Schlieffen, prévoit la capitulation de la France en six semaines. La manœuvre réussit dans un premier temps, l'armée française se replie sur la Marne, les allemands sont à quarante kilomètres de Paris. Le général Gallieni, chargé de la défense de Paris, contient l'assaut, c'est le fameux épisode des taxis de la Marne. Le 6 septembre 1914, Joffre déclenche une contre offensive qui refoule l'ennemi sur l'Aisne. La guerre de mouvement est terminée, la guerre de position commence, elle sera suivie par la guerre d'usure. C'est dans ces six premières semaines de conflit que l'on peut situer le témoignage numismatique qui suit et qui nous vient d'Allemagne.

La médaille a de tous temps servi de moyen de propagande aux gouvernements qui les émettent, mais il arrive quelquefois que ces gouvernements soient un peu trop optimistes et que dans leur précipitation à immortaliser dans le métal l'objet de leur désir, les événements ne se

déroulent pas comme prévu. Ce fut le cas pour cette médaille commémorative qui célèbre avec presque trente ans d'avance l'entrée des troupes allemandes dans Paris.

Il s'agit d'une médaille en métal léger, patinée de jaune, d'environ 25 millimètres de diamètre, qui devait être remise aux soldats des troupes allemandes victorieuses. Elle fut frappée en grande quantité, puisque vers la fin du conflit, en juin 1918, **dix wagons** de ces curieuses médailles furent expédiés dans une usine métallurgique de Dresde pour y être refondues. Rien n'interdit de supposer l'existence d'exemplaires frappés en métal plus précieux, bronze, argent et pourquoi pas en or, pouvant être remis aux officiers, sous-officiers ou personnalités diverses, mais je n'en ai pas retrouvé trace.

L'avers représente une synthèse symbolique de Paris, avec en premier plan l'Arc de Triomphe d'où jaillissent des éclairs les dates de 1871 et 1914, rappels d'années victorieuses, dans le fond, la Tour Eiffel. En légende : EINZUG D.DEUTSCHEN TRUPPEN IN PARIS (Entrée des troupes allemandes dans Paris).

Au revers la croix de fer timbrée d'un W couronné pour l'Empereur Guillaume II. Au centre un rameau de chêne, symbole de victoire, et la date de 1914 dans le bas de la croix de fer. En légende : NACH AUSSEN ENTSCHLOSSEN ★ NACH INNEN GESCHLOSSEN ★ (Résolus au dehors ★ Unis au dedans).



Cette médaille mérite à elle seule que l'on s'y intéresse, mais un article de l'époque, sous la signature de M. Georges Cain, dans le journal *Le Temps* du 18 août 1918, apporte un piquant supplémentaire.

Ce journaliste donne une description volontairement ou involontairement erronée de cette médaille, la propagande et la désinformation, sans oublier la censure, battent leur plein, il suffit de lire les journaux et revues de l'époque pour s'en convaincre. Le mot GESCHLOSSEN (unis) se transforme en GESCHOSSEN. La simple perte de ce L change totalement le sens de la légende : si l'on était toujours autant "résolus au dedans", l'on était désormais "fusillés au dehors"! D'où l'ironie quant aux remerciements que pouvaient espérer les combattants allemands dans leur pays.

Une description de cette médaille, avec un rectificatif concernant la légende est parue le 21 septembre 1918 dans le numéro 3942 du journal *l'Illustration*.

La frappe de médailles commémorant des événements qui ne se sont jamais produits n'est pas une nouveauté, on peut citer par exemple celles qu'avait fait frapper Napoléon Bonaparte en 1804, pour l'invasion de l'Angleterre par la grande armée. Ce sont toujours des témoignages numismatiques amusants.

UN GRAVEUR FACETIEUX A NIEDERLAHNSTEIN

Restons toujours en Allemagne, mais trois années plus tard, en 1917. Pour remédier à la pénurie de petite monnaie, comme l'ont fait en France les Chambres de Commerce, de nombreuses villes et villages allemands ont émis des billets de nécessité de diverses valeurs. En

1917 donc, le bourgmestre de la ville de Niederlahnstein, décide la création de billets de nécessité de 50 pfennings aux armes de la ville.

Niederlahnstein, est une petite ville de la Prusse Rhénane, située un peu au sud de Coblenche sur la rive droite du Rhin. On y produit un vin réputé, on y cultive des betteraves et l'on y élève des porcs. Niederlahnstein possède également un graveur de talent à qui fut confiée la gravure de ce billet.

Le recto de ce billet daté du 1er mai 1917 représente une vue du Rhin avec à gauche le blason de la ville et des grappes de raisin symbole de la fierté locale : vin. On y retrouve également les inscriptions habituelles : date, valeur, N° de série, etc.

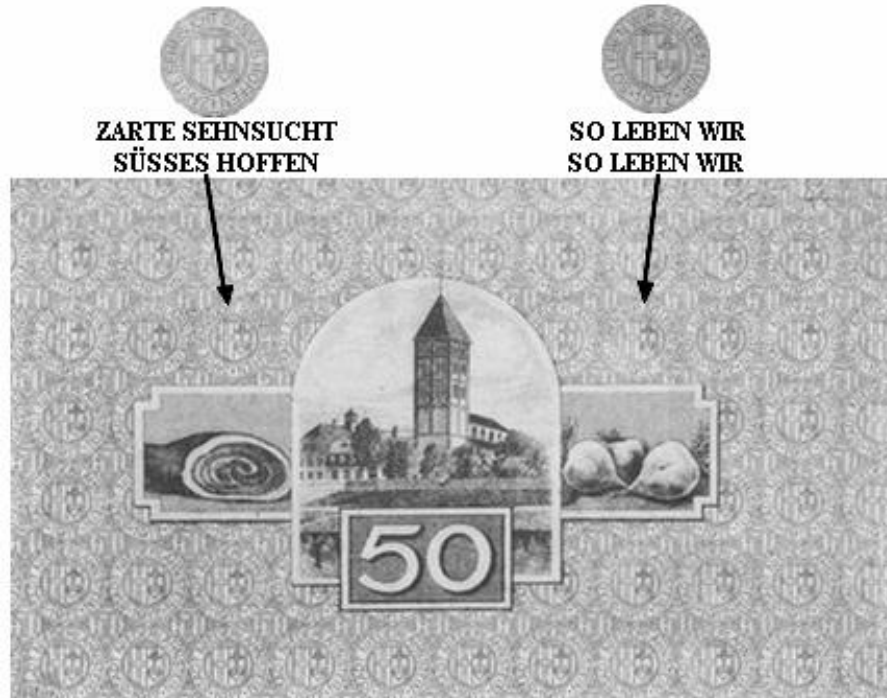
Le verso quant à lui, représente le clocher de la ville en médaillon, encadré à gauche par un jambon et à droite par des betteraves, les armes parlantes de la cité. On y retrouve également la valeur du billet. Pour décourager les faussaires, le graveur a parsemé en filigrane le reste du verso de cercles aux armes de la ville avec l'inscription STADT NIEDERLAHNSTEIN KRIEGSJAHR 1917. (ville de Niederlahnstein 1917.).

A première vue ce billet de nécessité n'a rien de particulier, ni par son graphisme, ni par sa taille, ni par sa valeur, rien apparemment ne peut le distinguer des milliers d'autres billets émis durant ce conflit, à part peut être son côté alimentaire.



Et pourtant, ce graveur ne devait pas apprécier la politique allemande, ni les répercussions de la guerre sur les populations civiles qui en cette fin de conflit souffraient des pénuries, rationnements et restrictions alimentaires.

Il a donc trouvé un excellent moyen de faire connaître ses opinions à ses concitoyens et crier quelques vérités premières. Au dessus du délicieux jambon, à la place de l'inscription officielle, il inscrivit ce cri du cœur et de l'estomac ZARTE SEHNSUCHT ! SÜSSES HOFFEN (Ô tendre envie ! Ô doux espoir) et au dessus des tristes betteraves SO LEBEN WIR ! SO LEBEN WIR ! que l'on pourrait traduire par : Voilà où nous en sommes ! Voilà comment nous vivons !



Ni vu ni connu, le billet doté de ce triste mais réel raccourci gastronomique fut imprimé et mis en circulation sans éveiller les soupçons.

Mais si cet irrévérencieux graveur était doté de beaucoup d'humour, les autorités allemandes, comme toutes les autorités d'ailleurs, n'en étaient pas pourvues. Sitôt le crime découvert, il fut arrêté et condamné à la prison impériale. La grande majorité de ces billets furent détruits, quelques uns purent échapper à la destruction pour notre plus grand plaisir.

L'HOPITAL DES BLESSES ALLEMANDS DU MAS ELOI

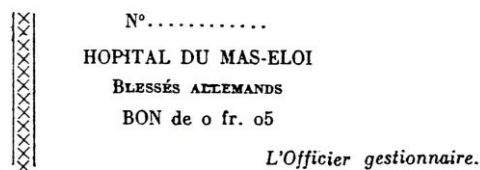
Il existe au nord de Limoges, sur la commune de Chaptelat, un ancien couvent implanté sur une propriété d'environ 70 hectares appelé le Mas Eloi ou le Mas d'Eloi. D'abord occupé par une congrégation religieuse, puis transformé en maison de correction, il fut vendu ensuite en 1905 à la ville de Limoges qui le louera en 1920, pour le franc symbolique annuel, à l'Union de Limoges qui en fera une exploitation agricole et la célèbre colonie de vacances. C'est aujourd'hui un centre aéré journalier de la ville de Limoges en pleine rénovation.



Mais c'est la période de la première guerre mondiale qui nous intéresse ici, en effet le Mas Eloi fut occupé par les autorités militaires qui en firent un hôpital pour les blessés allemands. L'appellation exacte en était : Hôpital complémentaire N° 39 du Mas Eloi - 12ème Région Militaire -

Il fut émis durant cette période, comme dans de nombreux autres établissements du même genre, des bons qui servaient de moyen de paiement aux prisonniers pour leurs menus achats.

M. Henri Hugon, dans son Répertoire des médailles et jetons de la Haute Vienne paru dans le bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, tome LXXV de 1934, signale l'existence de six valeurs faciales, à savoir : 5, 10, 20 et 50 centimes, 1 et 2 francs, l'exemplaire du 5 centimes y est reproduit. Il donne une brève description de ces bons différente de ceux que j'ai en ma possession, en effet ceux décrits sont imprimés en noir sur papier blanc, des lignes verticales de couleur à gauche empiétant sur la souche distinguent les six valeurs entre elles : vert pour 1 franc, rose pour 50 centimes, noir pour 20 centimes, bleu pour 10 centimes et paille pour 5 centimes.



Exemplaire du bulletin de la S.A.H.L.

Il me paraît évident que nous n'avons pas eu entre les mains les mêmes documents, il semble donc qu'il y ait eu deux séries différentes pour ces bons, d'autant plus qu'aux six valeurs décrites par M. Hugon, on peut en ajouter une septième, celle de 5 francs.

Tous ces bons sont imprimés en noir, ils se présentent sous la forme de rectangle de papier de couleur d'environ 40 x 60 mm, ils ont été découpés manuellement plus ou moins correctement. La valeur de 5 centimes est imprimée sur fond de couleur paille, celle de 10 centimes sur fond bleu, les autres dans des tons de rose orangé.

En haut à droite est composté manuellement, après impression du bon, dans une zone striée horizontalement réservée à cet effet un numéro de série.

Ensuite sur une ligne HOPITAL DU MAS-ELOI, dessous centré et en caractères plus fins BLESSES ALLEMANDS suivi d'une ligne séparative ondulée.

Vient ensuite la valeur, en gros caractères, sous la forme de : BON de 0.05 c., BON de 0.10 c., BON de 0.20 c., BON de 0.50 c., BON de 1 fr., BON de 2 fr., BON de 5 fr. Enfin en minuscules L'Officier gestionnaire, suivi d'une signature manuscrite (les exemplaires en ma possession sont de signataires différents).

Sur le bord de chaque bon se trouve une zone rayée de plusieurs traits verticaux qui devaient empiéter sur la souche. Le verso de tous ces bons est vierge de toute impression hormis des lignes ondulées de guide de découpage.

On retrouve sur certains de ces bons la trace de tampons :

Au recto :

Deux sortes de cachets à l'encre rouge ou noire.

- Soit sur une ligne :

HOPITAL COMPLEMENTAIRE N° 39

- Soit sur deux lignes :

HOPITAL COMPLEMENTAIRE

N° 39 *** MAS-ELOI ***

Au verso :

Un cachet rond de 35 mm de diamètre, avec portant dans des cercles concentriques en partant de l'extérieur :

- 12° REGION - HOPITAL COMPLEMENTAIRE N° 39 - LE MEDECIN CCHEF -

- * LE MAS-ELOI *

- REPUBLIQUE FRANCAISE avec la représentation de la République



Ces bons étaient découpés pour utilisation, et d'après leur numéro de série, la disposition de la bande latérale gauche et la position des découpes, on peut penser qu'ils étaient disposés sur des carnets de valeur faciale identique par bloc de cinq bons, les numéros de série terminée par 1, 2, 3, 4 et 5 sur une page, ceux terminés par 6, 7, 8, 9 et 0 sur une autre.

La partie gauche de ces bons devait rester à l'autorité militaire suivant le principe du carnet à souches.

En tentant de calculer le montant des bons attribués par multiplication des valeurs faciales par le nombre de bons émis (en utilisant les numéros de série), on arrive à un total approximatif de 9 200.00 de l'époque, soit la somme relativement élevée de 100 000.00 francs actuels (coefficient INSEE de 11.01).

Ce chiffre, bien évidemment ne veut rien dire par lui même, il faudrait connaître le nombre total de bons émis par valeur faciale, mais il est tout de même intéressant quand on considère le fort pouvoir d'achat d'un bon de 5 francs.

Qui dit hôpital complémentaire, dit hôpital principal qui était lui situé à Limoges. Le Mas-Eloi n'était donc qu'une annexe, annexe luxueuse où le calme et le grand air devait favoriser la convalescence, et malgré la présence dans cet hôpital au début du conflit du prince Karola, cousin du Kronprinz et neveu du Kaiser Guillaume II, cet hôpital complémentaire du Mas-Eloi n'était pas réservé à une élite militaire ou aristocratique. En effet, dans le cimetière de Chaptelat, se trouvent encore 115 tombes de soldats allemands dont l'entretien est à la charge des autorités militaires allemandes. Sur ces tombes sont gravés le nom, le prénom, l'arme et la date du décès à l'hôpital qui s'échelonnent du 12 avril 1915 au 1er mai 1919 (avec des "pointes" consécutives aux grandes opérations militaires) et l'on y trouve aussi bien des officiers que des sous-officiers et des simples soldats.



- HUGON H. Répertoire des médailles et jetons de la Haute-Vienne - Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin - Tome LXXV - 1934
- L'Illustration - N° 3942 - 1918

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

René FREDON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du 2 février 1997 a connu une innovation, celle d'honorer l'un de ses membres particulièrement digne d'éloge : Yves Rieux qui, par sa ténacité, ses efforts soutenus a confectionné nos vitrines d'exposition. Fabriquées en kit, elles sont d'une grande maniabilité, faciles à transporter et à stocker. Yves persévère dans le montage des supports des panneaux pédagogiques. La société lui a décerné la médaille du dévouement, bien méritée.

Monsieur Guy Brun, membre d'honneur de la société et graveur talentueux (médaille d'argent au concours des meilleurs ouvriers de France en 1978 et graveur de la 100 francs ski alpin des jeux olympiques d'Albertville en 1992) a marqué de son art le revers de cette récompense.

EXPOSITION AUX ÉCOLES PRIMAIRES DE PANAZOL

La presse régionale s'est fait écho le 20 mai dernier d'une "leçon d'histoire à travers la monnaie". C'est en effet le mardi 13 et le vendredi 16 mai que les membres de la Société Numismatique du Limousin ont mis à la disposition des élèves des écoles primaires Turgot à Panazol, une exposition retraçant l'évolution de la monnaie depuis sa création au VII^e avant notre ère, jusqu'à nos jours. De part les nombreuses questions posées par les élèves et leurs enseignants, les panneaux pédagogiques et les pièces présentées dans les vitrines ont suscité un intérêt certain. Ces deux journées furent très enrichissantes et nous remercions vivement Monsieur le Directeur Belzane d'avoir bien voulu accepter notre démarche pour cette exposition et aussi pour le bon accueil qui nous a été réservé.

SORTIE ANNUELLE

Journée sympathique que ce dimanche 25 mai pour notre société qui organisait sa sortie annuelle !

Les membres présents et leur famille ont pu admirer le château de Jumilhac le Grand en Périgord Vert, château qui domine la vallée de l'Isle, près d'une église romane et impressionne par la variété de ses toitures d'ardoises, ses tourelles aigües et ses épis de faitage. Ce château, complété au XVII^e siècle par deux ailes en équerre, a conservé un admirable escalier à deux parties qui donne accès à un vaste salon ayant conservé ses parquets du XVII^e siècle, ses lambris et sa cheminée monumentales en bois sculpté

Après cette visite, les sociétaires purent savourer l'excellent repas servi au "Bouéradour", restaurant situé sur la place. La bonne humeur ne manquait pas pour faire de ce jour un moment privilégié entre amis.

L'après-midi, le musée de l'or situé dans les anciennes caves du château nous accueillait. Ce musée présente un historique des mines, des pièces retrouvées lors du sauvetage des mines gallo-romaines du Fouilloux et retrace le parcours du métal précieux : de l'extraction au traitement, jusqu'aux applications comme la bijouterie, la monnaie, l'industrie, la dorure... On peut aussi y admirer une ancienne presse à balancier pour frapper les médailles, ainsi qu'un laminoir du XIX^e siècle.

EXPOSITION A L'AMICALE LAÏQUE DE SAINT-JUNIEN

Sollicitée par l'amicale laïque de la Bretagne de Saint-Junien, la Société Numismatique du Limousin présentait le 1^{er} juin, une grande exposition à la salle des fêtes de l'amicale, exposition qui accueillait de très nombreux visiteurs parallèlement à l'opération brocante organisée par l'amicale. Cette manifestation fut vraiment une réussite, tant par les compliments adressés par les personnalités que par l'excellent accueil des dynamiques responsables de l'amicale.

EXPOSITION D'AMBAZAC

Les 7 et 8 juin, comme les années précédentes, nous étions présents à Ambazac à l'exposition multi-collections organisée par l'amicale philatélique, cartophile et numismatique. Les vitrines de la Société offraient aux visiteurs un échantillonnage de pièces françaises, européennes et monégasques à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de l'installation de la dynastie des Grimaldi sur le rocher.

MANIFESTATION AU RUCHER ECOLE DE COUZEIX

Le 22 juin, nous avons participé à la belle manifestation organisée par le Rucher Ecole de la ferme des Biards à Couzeix. Les vitrines de la Société présentaient aux visiteurs des documents, cartes postales, médailles et monnaies concernant les abeilles. L'enseignement prodigué par les apiculteurs professionnels sur la vie des abeilles, leur travail, la récolte du miel, fut très enrichissant.

DEPART DE MONSIEUR JANIN

Le dimanche 6 juillet, notre ami et fidèle adhérent, Jean-François Janin, offrait aux membres présents à la réunion mensuelle, le pot de l'amitié et de l'au-revoir, en raison de son départ à Romorantin pour raisons professionnelles, subissant les effets de restructuration de son administration. Il a remis à la Société une médaille de la base aérienne de Romanet, médaille qui figurera en bonne place dans nos expositions.

Nous souhaitons à Jean-François, une heureuse continuation de carrière dans sa nouvelle région, où il se fera à coup sûr de nombreux amis.

EXPOSITION A COMPREIGNAC

A Compreignac, à la salle socio-culturelle, les 20 et 21 septembre, notre Société participait à la 5^{ème} bourse-expo, organisée par le Syndicat d'Initiative.

CONCLUSION

A un moment ou à un autre, les membres de la Société Numismatique du Limousin apportent leur concours bénévole. C'est la preuve évidente de l'unité et de l'amitié qui règne au sein du groupe. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Cercle de l'Union & Turgot

1, Boulevard de Fleurus

87000 LIMOGES

☎ 55-34-12-54

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges FRUGIER (J-O du 8 avril 1972) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle s'est donnée pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque premier dimanche du mois de 9h00 à 12h00 dans les salons du Cercle de l'Union & Turgot. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde, quant à elle, est consacrée aux communications, études, projections ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance est clôturée par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin, il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle, vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

Calendrier des réunions pour 1998

1^{er} mars 1998

5 avril 1998

3 mai 1998

7 juin 199

5 juillet 1998

6 septembre 1998

4 octobre 1998

8 novembre 1998

6 décembre 1998

4 janvier 1999

1^{er} février 1999 (assemblée générale)

Directeur de la Publication : René FREDON

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1998

Conception-Réalisation : Francis DEBIARD

Imprimé par le Crédit Agricole du Centre-Ouest

ISSN : 1265-3691